

L'air du temps

n°148

Janvier 2016

Sommaire

- ▶ **Echos du Conseil municipal, séance du 22 décembre 2015**
 - ◇ Election du maire et des adjoints
- ▶ **Vie municipale :**
répartition des dossiers
- ▶ **Une activité agricole viable pour une commune dynamique**
- ▶ **Le Conseil des enfants à l'œuvre**
- ▶ **Bibliothèque : concert de poche**
- ▶ **Dans le rétroviseur : retour sur la fête de Noël et sur la fête de la galette**

La vie de la commune c'est aussi sur :
<http://www.rencurel-vercors.fr/>

Commune de
RENCUREL



Réunion publique



CENTRALES VILLAGEOISES PHOTOVOLTAIQUES

Judi 14 janvier à 20h
Salle du Coucourou
à La Balme de Rencurel

Information et échanges autour du projet de développement des énergies renouvelables sur notre territoire.

Ensemble, bâtissons ce projet !

Edito

En décembre, Didier Lattard annonçait qu'il démissionnait de son mandat de maire. On le savait très investi dans la réflexion et dans l'action au service du bien commun ; les réalisations qui ont marqué les 8 années au cours desquelles il a été maire en témoignent.

On peut donc penser que cette décision lui a coûté et, au nom de tous, je veux lui témoigner notre gratitude et le souhait de le voir rester dans l'équipe municipale.

En ce début d'année 2016, je prends la relève. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait et la responsabilité qui m'incombe.

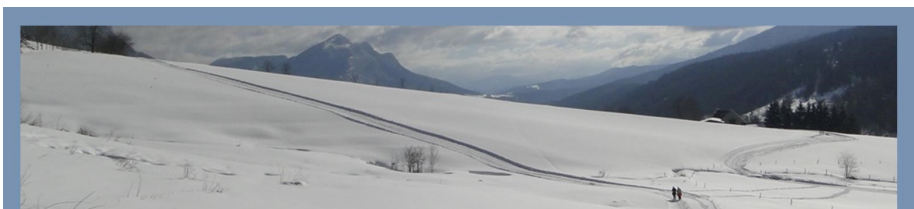
Au cours des 4 années qui nous séparent de la fin du mandat, le Conseil municipal s'attachera à poursuivre le travail entrepris au service du mieux vivre des habitants et du développement de notre commune.

Il le fera en proposant à tous ceux qui le souhaitent de s'associer à la réflexion et à la construction des projets. Chemin faisant, c'est la relève de 2020 qui se préparera.

Dans l'immédiat, au nom de tous les élus, je souhaite à chacun santé, bonheur et épanouissement dans sa vie personnelle tout au long de cette année 2016.

BONNE ANNEE !

Michel Eymard,
Maire



Vers un avenir solidaire... Bonne année 2016 !



Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL Séances du 22 décembre 2015

➡ ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Didier Lattard a démissionné de son mandat de maire tout en conservant son mandat de conseiller municipal (cf. *L'Air du Temps* n147 de décembre 2015). Cette démission a été acceptée par le Préfet.

Il revenait alors au Conseil municipal, toujours au complet, d'élire un nouveau maire et de nouveaux adjoints.

C'est ce qui a été fait lors de la réunion du Conseil municipal du 22 décembre dernier.

Ont été élus :

Maire : Michel EYMARD

1^{er} adjoint : Christian STANZER

2^{ème} adjoint : Patrick PILARSKI

3^{ème} adjoint : Pierre POLESELLO

RÉPARTITION DES DOSSIERS

Maire	1 ^{er} adjoint	2 ^{ème} adjoint	3 ^{ème} adjoint
Coordination générale Equipe municipale, participation citoyenne et aménagement de l'espace, budget. Réforme territoriale et projet de territoire	Urbanisme : suivi des dossiers droits du sol ; lotissement du Bécha	Budget : participation à l'élaboration ; suivi de l'exécution	Bâtiments communaux : maintenance, sécurité incendie, accessibilité
Délégations dans le cadre intercommunal VP Tourisme et zone nordique PNRV (CS + commission tourisme), CDD (Département), Politiques contractuelles (POIA, LEADER), SICTOM, MPS St Marcellin	PLU : achever la transformation du POS en PLU et préparer l'éventuelle transition vers un PLUi	Finances : suivi trésorerie ; modalités et suivi engagement de dépenses ; suivi demandes subventions	Suivi des Etablissements Recevant du Public (ERP)
Projet Educatif Territorial et écoles Pause méridienne, TAP du vendredi, Groupe de suivi	Eau et assainissement : schémas directeurs ; maintenance des réseaux, STEP ; protection captages ; création de nouveaux réseaux ; préparation du passage à l'intercommunalité au 01/01/2020	Services municipaux : organisation et suivi du travail administratif, des services techniques et d'entretien, de l'agence postale, des services liés à l'enfance (ATSEM, garderies, restaurants scolaires)	Chaufferie du Col de Romeyère : suivi de l'entretien et de l'approvisionnement ; contrats de vente de chaleur
Centre des Coulmes Suivi et requalification			
ENS des Rimets Gestion et mise en œuvre second PPI			
Lecture publique Bibliothèque communale et réseau Sud-Grésivaudan. Politique de lecture	Déneigement (voirie et bâtiments)	Station de ski : convention avec propriétaires, convention d'affermage, entretien des téléskis, dameuse...	Voirie communale et/ou d'intérêt communautaire : entretien ; signalétique viaire ; classement/déclassement
Information/Communication Air du Temps et site internet	Forêts et pistes		Réseaux secs : électricité, téléphone, internet haut débit
Energies renouvelables	Et aussi... Agriculture ; bâtiments communaux ; Centre des Coulmes	Et aussi... PLU ; eau et assainissement	Et aussi... Agriculture ; eau et assainissement ; GEMAPI ; énergies renouvelables

Vie municipale

RÉPARTITION DES DOSSIERS

Conseillère Hélène Luczyszyn	Conseiller Pierre Jeanselme	Conseillère Cécile Braida	
Délégation de la commune au PNRV Comité Syndical et Commissions Productions durables, Environnement, Aménagement- Urbanisme-Charte valant ScoT et Culture	Tourisme et activités de plein air - Suivi station : coordination des partenaires associatifs, accueil, promo... Stations durables Relations avec partenaires publics (dont CC, OT, PNRV, VT) et privés Gîte communal et salle hors-sac	Vivre ensemble : Services à la personne ; séniors (maintien à domicile) ;	Les élus ont en responsabilité directe les dossiers qui figurent dans leur colonne. Ils rapportent sur ces questions en Conseil municipal, après étude en commission, le cas échéant. Chaque élu participe également à des groupes ou commissions de travail pour les questions relatives à ce qui est mentionné dans la rubrique Et aussi...
GEMAPI : Contrat de rivière : actions sur la commune ; passage à l'intercommunalité au 01/01/2018 Agriculture Vigilance/déprise, suivi PSADER, PAEC	Tourisme et activités de plein air – Autres projets : requalification espaces La Balme (POIA), site escalade...	Education : Ecole ; Projet Educatif Territorial	
Et aussi... PLU, énergies renouvelables, forêt, ENS, vivre ensemble	Et aussi... ENS, info/communication	Et aussi... Associations	

Conseillère Marylène Serra	Conseiller Didier Lattard	Conseiller Fabrice Rencurel	Conseiller Michel Fourier
Et aussi... Ecole ; projet éducatif territorial	Passation globale des dossiers. Aide à la prise en charge.	Et aussi... Tourisme et activités de plein-air ; vivre ensemble	Et aussi... Bâtiments communaux ; voirie communale ; eau et assainissement

ELECTIONS RÉGIONALES

Le 2^{ème} tour des élections régionales a eu lieu le dimanche 13 décembre

Les résultats pour Rencurel :

Inscrits	299	%
Votants	189	63,21
Blancs	4	2,121
Nuls	1	0,56
Exprimés	184	61,54

Listes	Voix	%
BOUDOT Christophe	32	17,39
WAUQUIEZ Laurent	71	38,59
QUEYRANNE Jean-Jack	81	44,02

C'EST À NOTER



On y pense même pendant les fêtes !

Petit rappel aux personnes qui se sont laissé aller à déposer tout et n'importe quoi aux abords des moloks !

Le secrétariat de mairie sera fermé
 le jeudi 21 janvier,
 mardi 9 et jeudi 11 février

Don du sang

St Just de Claix
 Mercredi 13 janvier,
 de 17h à 20h
 Salle des associations

St Romans
 Jeudi 10 mars,
 de 17h à 20h
 Salle des fêtes

Dans le cadre du PSADER Vercors (Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural) porté par le Parc du Vercors et relayé par la CCBI, une mobilisation contre l'abandon de terres agricoles a été entreprise. Sur Rencurel, il est encore temps d'agir ! Une journée « Eductour »⁽¹⁾ le 11 décembre et une réunion en mairie le 16 décembre relancent l'idée de « faire quelque chose ensemble », propriétaires, agriculteurs et Commune, avec l'appui de la Chambre d'agriculture de l'Isère, de la Fédération des Alpagnes de l'Isère, de l'Association pour la Promotion de l'Agriculture du Parc du Vercors et, bien sûr de la Région Rhône-Alpes.

Quand des parcelles agricoles ne sont plus ni pâturées, ni fauchées, ni cultivées on dit qu'elles sont en déprise agricole. Le risque est alors très fort qu'elles s'embroussaillent avant de se boiser.

La déprise ou le risque de déprise sont la conséquence de facteurs multiples à l'œuvre depuis plusieurs décennies : arrêt total d'exploitations agricoles, diminution de la « main d'œuvre » par exploitation, diminution du temps de travail que les agriculteurs peuvent consacrer à l'entretien des bordures des espaces qu'ils exploitent, abandon progressif des parcelles les plus difficiles à entretenir et notamment des « non mécanisables », spécialisation des itinéraires agricoles (diminution de la polyculture-élevage qui faisait que toute exploitation avait au moins quelques chèvres...), difficultés supplémentaires engendrées par le développement d'activités de pleine nature ou par le retour du cerf et du loup ...

A Rencurel, sur le versant des Coulmes, entre les Ailes et la Côte, on est passé de 10 exploitations agricoles dans les années 1950 à 4 aujourd'hui.

Les agriculteurs en activité expriment le sentiment de ne pas pouvoir entretenir aussi bien qu'ils le voudraient les bordures des parcelles qu'ils exploitent, par manque de temps. Et pour ceux qui approchent l'âge de la retraite (sans successeurs dans leurs familles), des questions majeures se posent : l'exploitation, à laquelle ils auront consacré tout leur temps actif, aura-t-elle un avenir après eux ? La forêt gagnera-t-elle encore plus sur les prairies ? Verra-t-on bientôt seulement des agriculteurs de la plaine venir exploiter uniquement les parcelles « faciles » (pour faire du foin exclusivement) ? Restera-t-il des vaches à Rencurel d'ici une quinzaine d'années ?

On peut d'ores et déjà constater et regretter la fermeture du paysage des Coulmes avec l'embroussaillage d'anciennes pâtures : les prairies, ces poches d'« ouverture » et de lumière au sein de la vaste hêtraie-sapinière, rétrécissent... Certaines constituent pourtant des points de vue remarquables autour des Prés, des Rimets, des

Rieux, des Ailes... et des espaces appréciés tant par la faune sauvage que par les promeneurs, été comme hiver ! Le Parc Naturel Régional du Vercors met en avant la forte valeur agro-écologique de ces milieux et va animer un programme d'aides à leur maintien dans le cadre du Programme Agro-

l'Isère (FAI) pour engager une réflexion ouverte à tous autour du sujet⁽²⁾.

A brève échéance, il s'agit de permettre la transmission d'exploitations dans des conditions aussi bonnes que possible tant sur le plan de la viabilité économique que sur les conditions de travail. Il en va du dynamisme de la commune.



Dans Belledonne, lors de l'Eductour du 11 décembre

Environnemental et Climatique (PAEC) qu'il porte depuis l'an dernier. Ce programme ouvre droit à des mesures agro-environnementales et climatiques (des aides) pour les agriculteurs.

Et les propriétaires qui ne sont pas ou plus exploitants agricoles, qu'en pensent-ils ? Ceux que nous avons rencontrés pour l'instant partagent les craintes évoquées de fermeture du milieu, de ne plus voir leurs terres entretenues comme ils le voudraient, et ce, d'autant plus si les éleveurs locaux arrêtent leur activité sans repreneur...

D'autres ont conscience des difficultés que crée le morcellement des parcelles (au fil des successions) et du nombre croissant de propriétaires « injoignables ».

Constatant que l'ensemble des « parties » (propriétaires, agriculteurs et habitants) font globalement le même diagnostic et espèrent le même regain d'intérêt et d'action contre la déprise, les élus de la Commune souhaitent profiter, en 2016, d'un accompagnement possible par l'Association pour la Promotion de l'Agriculture du Parc (APAP), par la Chambre d'Agriculture de l'Isère et par la Fédération des Alpagnes de

Prochain épisode : une réunion de l'ensemble des propriétaires d'une zone d'étude en cours de définition, couvrant largement les Coulmes et en partie le versant Est de la commune, sera prochainement organisée (sans doute dans la seconde quinzaine de mars). Nous vous tiendrons au courant... et si vous souhaitez d'ores et déjà faire connaître votre intérêt pour le sujet (en tant que propriétaire ou autre), n'hésitez pas à vous signaler en mairie.

Hélène Luczyszyn
(Conseillère municipale)

(1) **Eductour** : Journée de partage d'expériences sur les outils de gestion pastorale collective organisée par la CCBI à Crolles et en Belledonne, à laquelle ont participé, pour Rencurel, des élus (Hélène Luczyszyn et Christian Stanzer), des agriculteurs (Renaud Callet et Jean-Marc Idelon) des propriétaires fonciers (Marie-Odette Repellin et Bruno Glénat).

(2) Toujours dans le cadre de l'action portée par la CCBI.

LE CONSEIL DES ENFANTS À L'ŒUVRE

En 2013, lorsque nous nous étions réunis pour voir comment mettre en place sur la commune la réforme des rythmes scolaires, un constat s'était imposé : pour mieux réussir, nos enfants ont besoin d'être impliqués dans leurs apprentissages.

Et pour être plus impliqué, il faut savoir à quoi sert ce qu'on apprend. avoir besoin de ce qu'on est censé apprendre à l'école en réalisant de vrais projets.

Après une année de fonctionnement qui a permis aux enfants et aux intervenants de mieux se connaître, le moment est venu de mettre réellement en pratique ce que nous souhaitions.

En ce début d'année, les enfants font le point.

En septembre 2015, Michel nous a proposé de faire un Conseil municipal d'enfants, comme cela existe dans certaines communes.

A quoi peut servir un conseil d'enfants ?

Cela permet aux enfants de donner leur avis, de proposer des projets qu'ils veulent réaliser pour améliorer la vie des habitants de Rencurel.

C'est important que les enfants fassent des projets parce que ça leur apprend à réfléchir, à écouter les autres, à donner leur avis et à échanger leurs arguments pour le défendre, à travailler en groupe, à prendre la parole.

Il faut expliquer nos projets pour les présenter au conseil municipal pour obtenir des autorisations et des subventions pour les réaliser.

Il faut aussi expliquer nos projets à tous les habitants pour leur demander leur aide.

Lison et Lou



Nous nous sommes réunis à la mairie de Rencurel.

Tous les enfants ont cherché des idées et écrit la liste des projets qu'ils auraient envie de réaliser.

Nous avons trouvé 34 idées différentes.

Nous avons réfléchi et discuté des projets, un par un, pour savoir s'ils pouvaient améliorer la vie des habitants et s'ils étaient réalisables.

Nous avons gardé 6 projets :

- Aménager le local de rangement du matériel de l'école du village
- Agrandir le jardin de l'école du village
- Agrandir le jardin de l'école maternelle
- Avoir une salle de gym avec du matériel et un mur d'escalade
- Faire du théâtre
- Débroussailler les ruines du château de Rencurel

Adrien et Paul

Voir le détail des discussions sur le site <http://www.rencurel-vercors.fr/>

Nous avons commencé à réaliser certains de nos projets, ceux qui nous semblaient faisables le plus rapidement : agrandir le jardin de notre école,

aménager le local de rangement du matériel, chercher un endroit pour la salle de gym.

- Nous avons mesuré de combien nous voulions agrandir notre jardin.
- Nous sommes allés voir le local de rangement du matériel de l'école. Il était sale et tout en désordre. Il y a du matériel cassé, inutilisable et beaucoup de choses traînaient par terre. Nous avons pensé qu'il fallait d'abord tout sortir et faire l'inventaire du matériel utilisable.



- Nous sommes allés sous l'école pour voir si l'espace vide pourrait être aménagé en salle de gym. Nous avons constaté qu'il n'y avait pas beaucoup de hauteur. Comme le sol est en terre battue, nous nous sommes demandé s'il était possible de creuser pour avoir plus de hauteur. Il faudra prendre les mesures et faire un plan.

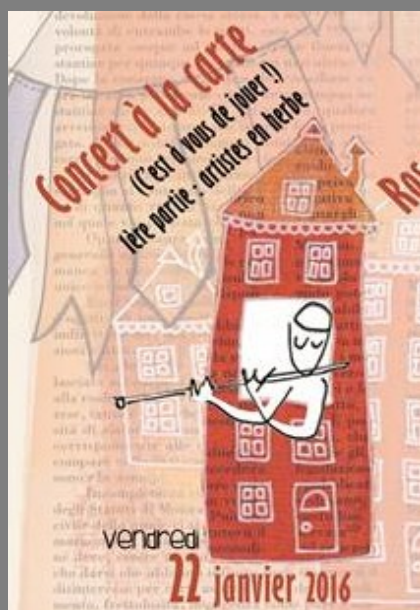


Certains projets sont plus difficiles à réaliser que d'autres. Pour débroussailler le château, on pourrait faire un chantier international comme à Patente. Pour le jardin de la maternelle, on pourrait demander à des habitants de construire d'autres carrés et d'apporter du compost. Ce serait du bénévolat.

Coro

Vendredi 22 janvier
à 18 h 30
dans la salle
de la bibliothèque

Venez nombreux
écouter
les artistes en herbe
élèves de l'école de musique
de la CCBI



En deuxième partie,
Ne manquez pas

Concert à la carte

proposé par la Compagnie
Les Popettes

avec

Sophie ARNAUD
Marie GILLES
Horia VIEL

Dans le cadre des concerts/
spectacles gratuits proposés par
l'AMIR (Association Musicale
Intercommunale du Royans)
en collaboration avec l'école de
musique de la CCBI
et les bibliothèques de St Just de
Claix, St Romans et Rencurel.

SUPERBE FÊTE DE NOËL À LA SCIE

Cette année c'était le samedi 12 décembre qu'avait lieu la fête de Noël organisée par l'association *Les Domichats*.

La salle de la Scie était pour l'occasion transformée en féerie de Noël et une ambiance chaleureuse accueillait les spectateurs, très nombreux puisqu'environ 170 personnes ont participé à la soirée.



Le spectacle a débuté par un concert des chorales *Domichats* et *Vercoralie*, toutes deux placées sous la direction de la talentueuse Niahm Daly-Glénat, chef de chœur, suivi de la représentation du « *Petit Prince* », de Saint Exupéry, sous la direction de Nicole Bouet.

Cora, Océane, Lou, Mélina, Lison et Ninon ont endossé à tour de rôle tous les personnages de la pièce et leur prestation a été remarquable.

Mireille Glénat et Rémy Bortolato ont passé beaucoup de temps à confectionner les magnifiques costumes et décors.



Vin chaud, jus de fruits et papillotes étaient offerts par *Rencurel Animation Initiatives* et les délicieux gâteaux salés et sucrés « faits maison » par les membres des *Domichats* et *Vercoralie* étaient également offerts.

A noter que l'énorme panier garni de la tombola a été gagné par Ludovic Gaiffier.

Ne reste plus qu'à préparer la prochaine fête de Noël !

Vjera Van Wildenberg

Au jour le jour

AGENDA Janvier/Février

Quand	Quoi	Où	Par qui
Jeu. 14 janvier à 20h	Réunion publique Centrales villageoises	Salle du Coucourou	VercorSoleil et Commune
Ven. 22 janvier à 18h30	Concert de poche	Rez de jardin mairie Bibliothèque	Ecole musique de la CCBI
Jeu. 4 février à 18h30	Conseil municipal	Mairie	

Les Coulmes-en-Vercors... Agenda

Quand	Quoi	Où	Par qui
Dimanche 17 janvier	Triathlon des neiges ANNULÉ	Col de Romeyère Rencurel	CnCoulmes Appui CCBI
Samedi 23 janvier	Osez le nordic !	Zone nordique Col de Romeyère	Nordic'Isère Foyers nordiques
Samedi 30 janvier en nocturne	Trail blanc des Coulmes	Col de Romeyère Rencurel	Les amis des Coulmes
Dimanche 31 janvier	Fête de la raquette	Patente Presles	
Samedi 6 février	Soirée raclette et concert	Le Faz Presles	Foyer ski de fond de Presles
Dimanche 7 février	Course populaire de ski de fond	Col de Romeyère Rencurel	Centre nordique des Coulmes

Semi-marathon, 10km et 2,5km pour les enfants.

Pour tous renseignements :
Foyer de ski de Rencurel : 04 76 38 96 61
Foyer de ski de fond de Presles : 04 76 36 06 06
www.coulmes-vercors.com

ANNONCE



Le 23 décembre 2000, pour un Noël sans neige, le Ski-Club avait offert un goûter aux enfants de Rencurel à la salle hors-sac et Coquet avait conduit en calèche le père Noël avec sa hotte remplie de cadeaux. Nous recherchons des photos de ce moment.

Pony, ponette de 16 ans, recherche un(e) ami(e) du type poney, âne, cheval, pour passer l'hiver avec elle. Son pote Coquet lui a faussé compagnie juste avant Noël...

Nina, Eline, Noëlie, Alise, Mathis, Patricia et Didier.
didier.lattard@gmail.com

ÉTAT CIVIL Décembre

Naissance

Aaron GRAU GLENAT
le 16 décembre 2015 à La Tronche
de Sophie GLENAT
et de Jérémy GRAU

Décès

Aline GLENAT
le 31 décembre 2015

TAD Janvier/Février

**Renaud Callet vous emmène
à St Marcellin**

**Mardi 12 janvier
Mardi 26 janvier
Jeudi 11 février
Jeudi 25 février**

Tarif aller-retour : 5 €

**N'oubliez pas de réserver au
0820 08 38 38**



ANNONCE

Commune vend

1 paire de chaînes 28 x 16,9
(anciennes chaînes du tractopelle),
Faire offre en mairie.

VENDS

4 Roues hiver MICHELIN Alpin
155/70 R13
Prix : 100 € à débattre
Contact : 06 84 69 08 92

L'Air du Temps n°148

Bulletin mensuel de Rencurel
615, rue de la mairie - 38680 RENCUREL
Tel : 04 76 38 97 48
Courriel : rencurel.mairie@orange.fr

Dépôt légal : décembre 2015
Directeur de la publication : Michel Eymard

Maquette et mise en page :
Michel Eymard

Tirage en 180 ex : Vigny-Musset Repro
50, Allée des 2 Mondes 38100 GRENOBLE

Ont contribué à ce numéro (textes et photos) : Michel Eymard, Monique Eymard, Simon Giraud, Didier Lattard, Hélène Luczyszyn, Vjera Van Wildenberg, et des associations

Dans le rétroviseur

FÊTE DE LA GALETTE : UNE PREMIÈRE PROMETTEUSE !

Pour cette première fête de la galette nous avons décidé d'équiper la salle de La Scie avec notre matériel pour pouvoir réaliser toutes les préparations et cuissons de l'atelier culinaire spécial galettes.

Nous avons bien fait car cette première édition a été couronnée de succès.

De nombreux enfants ont réalisé leurs propres galettes, mains lavées, toques et tablier enfilés. De vrai pâtissiers en herbe.



Côté adultes si nous avons été honorés de la présence de Michel Eymard, nous avons eu le grand plaisir de recevoir plus de 30 personnes dont 9 ont participé au concours de galettes. Le jury a jugé sur les critères suivants : l'aspect, la cuisson et le goût.

Vraiment un bel encouragement à préparer encore plus fort la fête de l'année prochaine, avec encore plus de participants.

Un grand merci à toutes et à tous pour vos encouragements.

Simon Giraud,
pour *Les Amis des Coulmes*



Michel FOURRIER sort du four les galettes réalisées par les enfants au cours de l'atelier.



Simon proclame les résultats en présence des membres du jury



Après l'effort, le réconfort !



Le podium du concours de galettes :

- 1 - Corinne FUENTES (d'Izeron)
 - 2 - Cora, Lydia et Juliette GLENAT
 - 3 - Emmy RENCUREL (représentée ici par son père)
- Bravo à eux !